

<http://clx.asso.fr/spip/?Mons-La-valorisation-des-logiciels>



Mons : La valorisation des logiciels libres en entreprise

- Agenda -



Date de mise en ligne : jeudi 15 septembre 2011

Copyright © Club Linux Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

Ce **jeudi 15 septembre 2011 à 19h** se déroulera la première séance montoise des Jeudis du Libre de Belgique, qui se veulent des rencontres autour de thématiques des Logiciels Libres.

Les rencontres montoises se dérouleront chaque troisième jeudi du mois. Elles seront organisées dans des locaux et en collaboration avec des Hautes Écoles et Facultés Universitaires du Pôle Hainuyer d'enseignement supérieur impliquées dans les formations d'informaticiens, et avec le concours de notre A.S.B.L. [LoLiGrUB](#), active dans la promotion des logiciels libres.

Le thème de cette séance : **La valorisation des logiciels libres en entreprise** (description : voir plus bas)

L'animateur conférencier : **Robert Viseur** (CETIC/UMONS)

Lieu de cette séance : Université de Mons, **Campus Plaine de Nimy, avenue Maistriau, Grands Amphithéâtres, Auditoire Curie** (cf. [ce plan](#) sur le site de l'UMONS)

La participation sera gratuite et ne nécessitera que votre inscription nominative, de préférence préalable, ou à l'entrée de la séance. Merci d'indiquer votre intention (même incertaine) à l'adresse [jeudisdulibre\(at\)loligrub.be](mailto:jeudisdulibre(at)loligrub.be)

Cette séance sera suivie d'un verre de l'amitié, offert par la Faculté des Sciences de l'UMONS (le tout sera terminé à 22h).

Si vous êtes intéressé(e) par ce cycle mensuel, n'hésitez pas à consulter l'[agenda](#) et à vous inscrire sur la [liste de diffusion](#), ou à nous contacter à l'adresse [jeudisdulibre\(at\)loligrub.be](mailto:jeudisdulibre(at)loligrub.be)

Description :

Un logiciel Open Source est-il libre ? Avec son programme Shared Source, Microsoft est-il passé à l'Open Source ? L'accès aux sources implique-t-il la liberté du logiciel ? Robert Viseur commencera par exposer les distinctions existant entre les notions de logiciels libre, Open Source, hybride ou propriétaire. Cette étape permettra de comprendre la variété de modèles coopératifs existant dans le domaine logiciel.

Un logiciel libre est-il du domaine public ? Les licences libres sont-elles contaminantes et virales ? Puis-je réutiliser du code libre dans mes développements propriétaires ? Puis-je mélanger n'importe quel code source de logiciel libre ? Robert Viseur présentera ensuite les différences entre licences libres. Un modèle de sélection de licence ainsi qu'une présentation d'outils permettant de faire une analyse juridique d'un code source existant compléteront cette partie.

Un logiciel libre est-il toujours gratuit ? Si oui, comment expliquer la multiplication des éditions payantes de logiciels libres ? Les modèles d'affaires sont-ils tous basés sur la prestation de service ? Une fois les règles assimilées, Robert Viseur procèdera à une présentation des modèles d'affaires, agrémentée de multiples exemples.

En fonction du temps, un exemple récapitulatif (et inattendu...) sera abordé.